

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE « *Cantines de Terroir* » DU JEUDI 7 JUILLET 2011

Etaient présents : M. Louis MARETTE, Mme Monique GAGNEUX, Mme Marilyne AUGERY, M. Hugues DONNET, M. Benoît DINNAT, Mme Christine ROOU, M. Bernard PUJOL, Mme Emmanuelle BROTHIER, Melle Fanny ROUSSEAU, Mme Marie-Ange THEBAUT

Etaient excusés : M. Jean-Noël VERGE, M. Philippe BEAUFORT, M. Claude DEYMIER, Mme Françoise MATRICON, M. Jean-Noël VERGE, M. Philippe BEAUFORT, M. Claude DEYMIER, Mme Françoise MATRICON, Mme Estelle GEORGE, M. Gilles PROUST, Mme Lily CHIREUX, M. Julien VIAUD, M. DECEUNINCK, M. Jean-François VOGLER.

Ordre du jour :

1. Présentation des structures signataires de la charte « cantines de terroir ».
2. Communication charte « cantines de terroir »
 - 2.1 Organisation d'un repas terroir en octobre 2011.
 - 2.2 Présentation de devis et contenus pour l'élaboration de documents de communication (sets de table).
 - 2.3 Présentation de devis et contenus pour plaques signalétiques des structures signataires de la charte.
3. Journée de sensibilisation aux circuits courts à l'attention des élus (partenariat avec le PNR des Pyrénées Ariégeoises).
4. Formations à l'attention des cuisiniers et des chargés de la commande publique : thèmes
5. Actualisation de la plaquette d'information des parents d'élèves.
6. Questions diverses.

Intervention exceptionnelle : Mme Thébaud présente l'association de Boulogne « Autre terre, autre mer ». Elle propose au comité de pilotage de s'associer pour travailler autour de repas créoles lors de la semaine du goût, à l'occasion de l'année de l'outre-mer. Elle précise que cet événement serait organisé courant décembre afin de proposer des fruits de qualité et de saison tels que les litchis, provenant directement des îles en cette période. La mairie de Saverdun a donné son accord.

M.Marette pense qu'il s'agit d'une manifestation sur laquelle les cantines de terroir peuvent s'associer tout en laissant dans son cadre pour ne pas perdre de crédibilité. En effet, il émet une réserve quant à l'achat de produits en provenance de territoires lointains, qui irait à l'encontre de nos problématiques.

Mme Astrié (DDT), rappelle que les circuits courts signifient « sans intermédiaire » (ou peu) entre le producteur et le consommateur.

M.Marette rappelle que le projet du Pays va au-delà des circuits courts ; les produits locaux sont des produits issus du département ou de la région. Il pense qu'il faut séparer les deux actions « repas terroir » et « semaine autour de repas créoles », même si les plats typiques seront élaborés à partir de viandes et légumes du département.

1. Bilan de la charte :

Le bilan de la charte est présenté avec l'évolution des signatures. A ce jour, 6 cantines en gestion directe ont signé la charte (Mme Gagneux précise que Montaut vient de délibérer pour la signature de la charte). Deux cuisines centrales ont également donné leur accord, desservant 8 communes. Ce qui représente environ 1600 repas sur 2400, soit 70% des repas servis sur le territoire. (Cf bilan sur le power point)

2. Communication :

2.1 Repas Terroir

Proposition d'organiser ce repas terroir sur une semaine, lors de la semaine du goût. L'approvisionnement auprès de la plateforme sera une possibilité. Le comité de pilotage valide cette idée. La semaine repas terroir se fera donc du 17 au 22 octobre 2011.

Mme Gagneux précise que la cantine de Montaut sera à ce moment là en reconstruction et que pendant les travaux, la fourniture des repas sera externalisée. Il paraît donc difficile de s'associer à l'opération cette fois-ci. M.Marette répond qu'il n'y aura pas d'obligation.

M.Dinnat rappelle que le fait d'organiser cet évènement pendant une semaine est plus intéressant du point de vue économique (commande plus importante). Il précise également que le nouveau salarié de la plateforme d'approvisionnement, Jean Paul Eychenne, arrivera le 18 juillet.

M.Marette pense qu'il s'agit là d'une opération de communication et que les cantines de terroir et la plateforme ont tout intérêt à s'associer. La Chambre d'Agriculture a fait l'effort de créer cette plateforme, les cantines doivent en profiter et la faire fonctionner.

2.2 Sets de table

La proposition est faite aux membres du comité d'éditer des sets de table ludiques à destination des enfants des cantines lors de cette semaine repas terroir. Ils seront réalisés à partir de dessins d'enfants. Les enfants du centre de loisirs de Mazères dessineront, durant l'été, autour des thématiques de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de terroir. Des petits jeux seront également disposés sur les sets de table.

M.Marette souhaite en faire éditer pour la totalité de la semaine afin que les enfants aient des sets de table lors des quatre repas de la semaine. Le logo Cantines de terroir sera également rajouté.

M.Marette envisageait faire la conférence de presse repas terroir à la cantine de Montaut. Etant donné que la cantine de Montaut sera en travaux, et en accord avec Mme Gagneux, il est proposé d'organiser la conférence de presse à la cantine du Fossat. Fanny se chargera de voir si les responsables sont d'accord.

2.3 Plaques et logo

Des plaques représentant le logo cantines de terroir seront distribuées aux cantines signataires lors de la conférence de presse. Un nouveau logo doit être réalisé afin de pouvoir imprimer en bonne qualité numérique (pas de pixellisation) sur les plaques. Les idées de la fourchette (avec visage) et du tracteur sont validées (thèmes de l'alimentation et de l'agriculture). La Pays fera travailler ce logo par un graphiste durant l'été.

4 ou 5 plaques supplémentaires seront éditées au cas où des structures signent la charte entre temps. Une plaque sera également remise aux cuisines centrales.

M.Marette précise qu'il s'agit d'une opération de promotion et que le coût des repas cette semaine là ne sera en aucun cas augmenté.

3. Sensibilisation des élus

et

4. Formation

Lors des précédents Comités de pilotage, il avait été envisagé de proposer aux cuisiniers des formations dans le domaine de la restauration collective en approvisionnement local. Cette idée passe d'abord par la sensibilisation des élus par le biais d'une conférence suivie d'un repas terroir. Un questionnaire a été envoyé aux maires et cuisiniers des communes du Pays afin de récolter leurs avis sur les thématiques de formation qui semblent prioritaires et nécessaires.

Pas de remarques particulières.

5. Plaquette d'information aux parents d'élèves

Mme Roou trouve que la première page ne correspond plus à celle proposée auparavant. Les mots clés servaient à identifier rapidement le sujet. L'animatrice de Pays prend note et changera la première page en reprenant ces mots clés. Le nouveau logo sera également ajouté. L'ensemble des membres du comité de pilotage pense qu'il faut synthétiser le contenu des pages intérieures. Les phrases doivent être simplifiées, avec moins d'informations, et les objectifs doivent être mis en relief. Suite aux modifications, une consultation par mail sera proposée.

La distribution des plaquettes se fera quelques semaines avant la semaine « repas terroir ». L'ensemble du comité est d'accord pour qu'elles soient distribuées dans les mairies car les parents viennent y réserver les repas de leur(s) enfant(s). Les plaquettes seront également remises aux mairies non signataires de la charte.

M.Marette conclue en précisant que le comité se reverra lors de la conférence de presse « repas terroir » en octobre. La séance est levée à 19h.